



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

202505-16 PRÉPOSÉ AU DÉBARCADÈRE ET À LA STATION DE LAVAGE POSTE TEMPORAIRE

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, une municipalité qui vous bercera par la douceur de ses lacs et le dynamisme des projets à réaliser, est présentement à la recherche d'un préposé au débarcadère et à la station de lavage.

Relevant de la superviseure aux loisirs et à la vie communautaire, le titulaire voit à l'application de la réglementation et des directives en lien avec l'accès au débarcadère et à la station de lavage et exécute toutes tâches connexes d'entretien des lieux.

Description de tâches :

- Accueille les plaisanciers et propriétaires d'embarcations ou leurs représentants, les renseigne sur les dispositions de la réglementation inhérente à l'accès au lac, aux conditions d'embarquement et de stationnement.
- S'assure que les embarcations à moteur possèdent la vignette d'accès et répondent aux autres exigences de la réglementation en vigueur.
- Tient à jour un registre des entrées et sorties.
- Effectue l'installation, l'entretien et le remisage des équipements de loisirs au débarcadère et/ou de toutes les autres activités de loisirs.
- Voit à l'entretien du quai, du pavillon Violette-Gauthier, de la clôture et de tous les autres bâtiments et terrains municipaux.
- Peut être appelé à conduire des véhicules légers.
- Rédige des rapports statistiques mensuels et soumet des recommandations à son supérieur immédiat.
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Qualifications et exigences :

- Bonne forme physique ;
- Capacité à travailler à l'extérieur ;
- Horaire variable ;
- Habileté à dialoguer et à négocier avec le public ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Entregent, personnalité agréable ;
- Permis de conduire classe 5 valide au Québec ;
- Fiable, responsable et ayant le sens de l'organisation.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

Traitement : Selon l'échelon salarial et la classification à la convention collective actuellement en vigueur (entre 20,42 \$ et 20,65 \$ - taux 2024), le tout en référence à l'article 5.05 portant sur les employés ayant un statut temporaire

Heures de travail : Selon les besoins du service
Horaire variant entre 32 h et 40 h par semaine

Lieu de travail : Principalement au Pavillon Violette-Gauthier au 70, chemin Masson ou à la station de lavage au 245, chemin Masson

Durée de l'emploi : Temporaire - selon les besoins du service et n'excédant pas 170 jours de travail.
Débarcadère : du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 2025
Station de lavage : du 1^{er} mai au 6 octobre 2025

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
au plus tard le 11 mai 2025
à l'adresse suivante : rh@lacmasson.com

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.